



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2970
4 juillet 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Une course à la guerre que seuls les travailleurs peuvent arrêter



Soldats à l'entraînement.

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES FRANCE

Canicule

**Ça brûle, et les
ministres bavardent**

Pages 3, 14

Santé

**Les menaces
s'accroissent**

Page 4

Afrique

**Le pillage
continue**

Page 10

Leur société

- Canicule : dans les eaux brûlantes du calcul égoïste 3
- Écoles : promesses au congélateur 3
- Les bons conseils des ministres 3
- Retraites : Bayrou fait durer le feuilleton 4
- Gouvernement : immobilisme... sauf contre le monde du travail 4
- Assurance maladie : le capitalisme nuit à la santé 4
- Salaires : Attal et ses supercheries 5
- Budget : tout le monde paiera... sauf les riches 5
- Dette : ceux qui en profitent 5
- Mariage des étrangers : Ciotti sort de sa niche 6
- Tirailleurs sénégalais : mépris colonial toujours là 6
- Prisons : surpopulation et canicule, un cocktail explosif 6
- Loi Duplomb : au détriment des petits paysans 7
- Jeux Olympiques : après la fête, le coup de bambou 7
- Recharge des voitures : la loi de la jungle 7
- Dioxyde de titane : pour les profits de Big Pharma 7
- Audiovisuel public : une grève massive 11
- Rachida Dati : une ambition culturelle, vraiment ? 11
- École d'Indre : échec aux fermetures de classe ! 11
- Polynésie : les méfaits d'une puissance nucléaire 16
- "Taxation mondiale" : beaucoup de bruit pour rien 16

Dans le monde

- Gaza : le massacre continue 8
- Cisjordanie : colons à l'offensive 8
- Iran : pour la population, la guerre n'est pas finie 9
- Grande-Bretagne : silence dans les rangs 9
- Congo-Rwanda : un accord de pillage 10
- Kenya : la colère explose à nouveau 10

Dans les entreprises

- Renault - Batilly 13
- La Poste Paris Brune 13
- Télétravail 13
- Transports en commun 14
- CHU - Angers 14
- Hôpital de Laval 14
- Direction des routes 15
- Morts au travail 15

Caravanes

- Les militants à votre rencontre 16

Si tous les États s'arment, c'est d'abord contre les peuples

En menant leur opération militaire de destruction des sites nucléaires iraniens, les États-Unis ont voulu montrer leur force de frappe au monde entier.

Leurs bombardiers géants ont décollé du territoire américain. Ils n'ont eu à demander aucune autorisation à aucun pays pour traverser l'espace aérien mondial. Leurs superforteresses n'ont même pas été détectables. En elle-même, cette opération militaire de la plus grande puissance mondiale est une étape importante de l'escalade guerrière.

Trump et à sa suite Netanyahu osent parler de paix après avoir dévasté Gaza, attaqué le Liban et bombardé la Syrie, puis l'Iran. Quand ces gens-là parlent de paix ou de guerre, c'est toujours les armes à la main, en ayant une puissance de feu dévastatrice. En réalité, rien n'est moins garanti que la trêve actuelle avec l'Iran.

Et à Gaza, l'armée israélienne continue son massacre qui a fait plus de 57 000 morts. Ayant mis la main sur la distribution de l'aide humanitaire, l'armée israélienne tire désormais aussi sur les foules qui viennent chercher de la nourriture.

En Cisjordanie, des milices de colons israéliens ont organisé des raids d'une violence accrue contre la population palestinienne. Dans un village palestinien du centre de cette région, alors que les médias internationaux étaient concentrés sur la guerre entre Israël, les États-Unis et l'Iran, une centaine de colons juifs ont profité des obsèques d'un jeune arabe de 13 ans, qui avait été tué par un tir israélien, pour organiser une sorte de pogrom en ville : en brûlant des voitures et en arrosant des maisons d'essence. Après s'être défendue avec des pierres, la population a ensuite dû subir les tirs de l'armée israélienne arrivée en renfort des colons. Voilà la paix de Trump et de Netanyahu !

Et puis, il y a eu la conférence de l'OTAN. Si celle-ci a été extrêmement courte, c'est parce que quasiment tous les pays présents se sont pliés immédiatement aux injonctions de Trump, qui leur a demandé de prévoir une augmentation considérable de leur budget d'armement.

Jusqu'à-là, l'exigence américaine était que le budget militaire des pays membres soit d'au moins 2 % du PIB. Cette barre devra passer à 3,5 % d'ici dix ans, et même à 5 % en incluant la partie sécurité intérieure du budget des États. À charge pour ces mêmes États de faire payer leur propre population, ce qui signifierait pour la France trouver environ 40 milliards d'euros supplémentaires, en plus de toutes les hausses déjà prévues, pour que le budget de l'armée dépasse 120 milliards d'euros en 2035.

Cela signifie une nouvelle augmentation considérable des budgets militaires européens. Aux pays qui veulent être dans le camp des États-Unis, ces derniers imposent leur diktat ou les marginalisent. Et, au passage, ils offrent un marché quasiment exclusif à l'industrie militaire américaine, dont les normes sont celles de l'OTAN.

Aujourd'hui, la guerre est au Moyen-Orient, en Ukraine et dans d'autres pays du monde, et pas



encore ici. Mais quand autant d'armes s'accumulent, il serait fou de penser que nous ne serons jamais visés. Tous les États sont en marche vers la guerre.

Les dirigeants des États ne savent peut-être même pas eux-mêmes contre qui ils préparent la guerre, mais ils savent que, s'ils ne s'y préparent pas, leurs concurrents le font. Ce processus de marche à la guerre n'est fondamentalement contrôlé par personne, même pas par les États-Unis. Mais il est enclenché.

Si bien des choses nous échappent, nous savons en revanche d'ores et déjà que les guerres qui viennent seront contre les peuples et contre les exploités. On le voit déjà au Moyen-Orient.

Ceux qui nous gouvernent nous disent qu'on sera « dans le bon camp ». Mais il n'y aura pas de « bon camp » pour les peuples, car les puissances dominantes sont des puissances capitalistes rivales qui se moquent toutes du sort des populations, à commencer par la leur.

Notre seule façon pour nous, exploités, de nous préparer à ce qui se met en place est d'abord d'être profondément convaincus qu'il ne faut faire aucune confiance à nos propres dirigeants, qu'ils soient civils ou militaires.

En temps de paix, l'État est le garant de notre oppression pour le compte de la grande bourgeoisie. En temps de guerre, il organise en plus notre mise au pas et notre enrôlement pour faire de nous ou de nos enfants de la chair à canon.

En tant que travailleurs, notre principal ennemi est dans notre propre pays, c'est la classe capitaliste et ses serviteurs politiques. Et il faut les combattre.

Nathalie Arthaud

Canicule : dans les eaux brûlantes du calcul égoïste

Même Retailleau, pointe avancée de la réaction cléricale et policière, l'a admis : la canicule de ce début juillet est une conséquence du réchauffement climatique. Mais là s'arrête la science du ministre de l'Intérieur.

Le réchauffement climatique est la conséquence de ce que les scientifiques nomment pudiquement « l'activité humaine » et qu'on pourrait plus justement décrire comme la course au profit privé. Les industriels, les rois de la mine et du rail, ont développé leurs affaires sans précaution, sans retenue et sans limite. Pour ne prendre qu'un seul exemple : qui, parmi eux ou

parmi les gouvernements, s'est jamais soucié des conséquences de la multiplication des voitures individuelles, de l'organisation de la société tout entière autour de cette industrie et de ce moyen de transport ? Sans oublier l'urbanisation, la forme de vie sociale qui en découle, la pollution qu'elle implique et, finalement, le réchauffement de l'atmosphère qu'elle induit.

À un certain stade du développement industriel, devant l'évidence des dégâts de la pollution, une partie de la société et des scientifiques ont commencé à s'inquiéter, il y a bientôt un demi-siècle. Des lois, tardives, peu contraignantes, insuffisantes ont été votées dans quelques pays riches. Elles consistent essentiellement en un versement de subventions aux industries les plus polluantes pour qu'elles daignent se transformer. La crise s'est accentuée, la concurrence s'est aiguisée et ces mesures sont maintenant retirées au simple



Sous le règne de la voiture individuelle.

prétexte qu'elles obéiraient les profits. Cela concerne par exemple l'électrification des véhicules, le passage aux énergies renouvelables, la limitation de certaines mesures les plus polluantes dans l'agro-industrie, etc.

Aujourd'hui, l'État n'est même pas capable d'assurer la sécurité dans les salles de classe et les chambres d'hôpital et reste devant la énième et ô combien prévisible canicule comme une poule devant un couteau. En revanche, on assiste à une campagne concertée, depuis le quotidien *Les Echos*, propriété de Bernard Arnault, jusqu'aux ministres d'État et à Marine Le Pen, pour vanter l'achat de climatiseurs individuels pour les logements et l'équipement

des écoles, bâtiments administratifs et entreprises en climatiseurs industriels. Avec cet argument suprême : l'électricité consommée par ces dispositifs ne polluera pas et ne réchauffera pas la planète car elle est produite dans des centrales nucléaires.

Au même moment, EDF est contrainte d'arrêter un réacteur car l'eau des rivières manque pour les refroidir ! En revanche, pour ouvrir de nouveaux marchés à des capitalistes prêts à se jeter sur l'affaire, sans aucune étude, aucune prévision et aucune responsabilité, les ministres, les éditorialistes à leur service et tout le monde officiel sont chauds bouillants.

Paul Galois

Écoles : promesses au congélateur

« Ce n'est pas une directive depuis la Rue de Grenelle qui va régler le sujet », a déclaré Elisabeth Borne à propos de l'accueil des enfants dans les écoles les jours de canicule. En langage ministériel, cela signifie : « Débrouillez-vous ».

Alors que les vacances scolaires ne débutent que le 5 juillet, la vague de chaleur a transformé beaucoup d'écoles en saunas. Bâtiments mal isolés, sans volets ni stores, ventilation inexistante, cours de récréation sans ombre : au moins huit établissements scolaires sur dix — écoles, collèges, lycées — auraient besoin de travaux de rénovation pour rester vivables en cas de grosse chaleur.

En 2023, Macron avait lancé un plan promettant 40 000 rénovations thermiques des écoles en dix ans. Depuis, l'État n'en a financé que 2 289, et n'en prévoit que 65 en 2025. Car les crédits ont fondu comme un esquimau sur le bitume : le « fonds vert » créé pour financer les rénovations des bâtiments publics gérés par les collectivités territoriales, dont les écoles ne constituent qu'une partie, est passé de 2,5 milliards en 2024 à 1,15 milliard en 2025. Il est donc inévitable que les mêmes problèmes se reposent à chaque épisode de canicule.

Dans l'urgence, certains maires ont suspendu les cours : près de 1 900 établissements étaient fermés mardi 1^{er} juillet. Cela reporte le problème sur les parents, en particulier ceux des classes populaires qui ne

peuvent pas s'absenter du travail à leur guise, n'ont pas les moyens de payer une baby-sitter et ne peuvent compter que sur la solidarité de leurs voisins pour organiser la prise en charge de leurs enfants du jour au lendemain. Et comme beaucoup vivent dans des logements eux-mêmes inadaptés à la chaleur et dans des quartiers sans parc ni piscine, il n'est pas certain que les enfants y soient mieux qu'à l'école.

La plupart des mairies ont toutefois maintenu l'accueil des enfants, mettant les enseignants et les

animateurs dans des situations insolubles. Car comment organiser des activités adaptées, par exemple des sorties dans des endroits aérés, non seulement sans encadrement supplémentaire, mais dans les conditions habituelles de sous-effectif ?

Quant au ministère, son aide s'est résumée à asséner des évidences, comme le fait de vérifier que les enfants ont à boire et d'éviter les salles les plus exposées à la chaleur... sans préciser où il faut se retrancher lorsque tous les locaux sont devenus des fournaies.

Les enfants, leurs parents et leurs encadrants ont ainsi pu vérifier que, face aux problèmes qui touchent les classes populaires, l'État reste de glace.

Claire Dunois



Les bons conseils des ministres

Une brochette de ministres, de l'Intérieur (Retailleau) à l'Éducation (Borne), en passant par l'Écologie (Panier Runacher) et la Santé (Wautrin), ont tenu le 29 juin une conférence de presse pour rappeler les précautions à prendre – boire de l'eau ! – et promouvoir leur « Plan d'adaptation au changement climatique ».

Depuis la canicule catastrophique de 2003 et ses 15 000 morts, l'information aux personnes vulnérables et un certain nombre d'actions préventives ont été mises en place. Mais que dire de la réalité ? Du côté de la santé, dans une interview récente, le médecin urgentiste Christophe Prudhomme rappelle qu'on trouve des chambres d'hôpital exposées en plein soleil où il fait 35 degrés ; qu'aux Urgences, faute de personnel, la crise est permanente et le risque d'une surmortalité est prévisible pour des patients restés sur des brancards. On ne peut pas exiger, conclut-il, des milliards

d'économies sur la santé et éviter la catastrophe.

Quant au « décret relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur » applicable dès le 1^{er} juillet, il demande aux employeurs de prendre des mesures de prévention en cas de chaleur intense : réaménager le lieu de travail, le temps de travail et même le poste de travail des salariés les plus vulnérables, ajouter des pauses, modifier le planning des travaux, fournir de l'eau en permanence, etc.

Tout cela est laissé au bon vouloir des employeurs. Et on imagine mal les entreprises en général, et en particulier celles du BTP, de l'agroalimentaire ou de l'agriculture, se conformer à ces conseils, même si certaines appliquent quelques mesures déjà incluses dans le code du travail quand cela les arrange ou quand les travailleurs les y obligent.

Alors les discours gouvernementaux ne feront pas baisser les températures !

Sylvie Maréchal

Retraites : Bayrou fait durer le feuilleton

On connaissait *Plus belle la vie*: le soap opéra de Bayrou pourrait s'appeler *Ça n'en finit jamais*. Jeudi 26 juin, après quatre mois de mascarade, le conclave de Bayrou sur les retraites s'est achevé par un échec évident et une conférence tragi-comique.

Après avoir encore une fois tenté de relancer la machine, Bayrou s'est en effet félicité des mérites de ce conclave. Le principal serait à ses yeux d'avoir entériné le nouvel âge de départ à 64 ans, grâce à la participation des syndicats à ces palabres. Il a ensuite évoqué de prétendues « avancées » sur la retraite sans décote ou les pensions des femmes ayant eu des enfants. Tout aussi minimales et surtout théoriques les uns que les autres par rapport à l'attaque d'ampleur qu'est la réforme de 2023,

ces aménagements sont dérisoires voire complètement inexistantes. Ils dépendront en outre d'une contrepartie à trouver dans le budget 2026, c'est-à-dire dans les poches de la population.

Avec le conclave, Bayrou avait donné un os à ronger au Parti socialiste, sous la forme de prétendues négociations entre patronat et syndicats sur une réforme pourtant déjà en place. En contrepartie, le PS s'était engagé à ne pas voter la censure contre lui et l'échec du conclave l'a conduit à déposer une motion de censure

contre Bayrou. Cette motion n'a aucune chance d'aboutir sans les votes du RN qui, pour l'heure, ne souhaite pas faire tomber le gouvernement. Bayrou, qui semble ainsi être revenu à la case départ, déclare vouloir remettre la question des retraites au menu du budget de l'automne. Alors que son gouvernement reste sans majorité assurée au Parlement, il voudrait bien tenter de le faire exister politiquement.

Bayrou obtiendra-t-il ainsi un nouveau sursis pour son gouvernement ? En tout cas, rien n'en sortira pour les retraites... qui étaient au fond la dernière des préoccupations de Bayrou, mais aussi des participants au conclave.

Marlène Stanis

Gouvernement : immobilisme... sauf contre le monde du travail

Après la parodie du conclave sur les retraites, où Bayrou a réussi à occuper le terrain médiatique avec du vent, sans même de belles paroles, le Premier ministre se voit taxer d'« immobilisme », en particulier par ses adversaires politiques de droite et d'extrême droite.

Ne disposant pas de majorité à l'Assemblée, Bayrou veut éviter de courir le risque d'une motion de censure qui ferait tomber son gouvernement. Mais s'il attend la fin de la session parlementaire, mi-juillet, pour annoncer comment il compte atteindre les 40 milliards d'économies budgétaires annoncées, le 1^{er} juillet n'a pas échappé à la mise en place de nouvelles attaques contre les classes populaires.

On est loin de l'immobilisme lorsque les travailleurs – et leurs médecins – sont ciblés pour leurs arrêts de travail par l'invention d'un nouveau Cerfa prétendument infalsifiable. De même, sous prétexte de simplification administrative, la procédure de saisie sur salaire est désormais directement confiée aux huissiers de justice, sans qu'il soit besoin de passer par le tribunal. Quant à l'allocation d'assurance chômage journalière minimum, elle n'est revalorisée que de 16 centimes, soit 0,5 %,

volontairement en dessous de l'inflation officielle !

Les prix, de l'alimentation en particulier, continuent à augmenter, les fruits et légumes de l'été sont toujours des produits de luxe et le prix du gaz, censé se stabiliser au 1^{er} juillet, augmente en raison de ce que la Commission de régulation de l'énergie nomme le « coût de l'acheminement ».

L'accès aux soins des travailleurs, clairement dans le viseur des prochaines attaques, est déjà compromis par l'augmentation du tarif de la consultation chez de nombreux spécialistes, en pédiatrie, psychiatrie, gériatrie. Le prétexte est de renforcer l'attractivité de ces spécialités auprès des futurs médecins mais le résultat sera vraisemblablement d'augmenter le reste à charge pour les patients aux mutuelles peu généreuses, ou sans mutuelle du tout.

Pour les travailleurs, le bilan de « l'immobilisme » du gouvernement Bayrou est décidément lourd.

Viviane Lafont



Manifestation contre la retraite à 64 ans, à Strasbourg en 2023.

Assurance maladie : le capitalisme nuit à la santé

Le gouvernement veut diminuer de plus de 1,7 milliard d'euros en 2026 les dépenses de l'Assurance maladie, quitte à dégrader encore plus la santé de la population. Comme justificatif, il ressort le prétexte d'un déficit plus important que prévu de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Il s'agirait d'imposer une diminution de dépenses de 700 millions d'euros dans les hôpitaux, de 500 millions sur les médicaments, et une économie de 100 millions sur les indemnités journalières versées aux salariés en cas d'arrêt maladie. Ainsi que le report au 1^{er} janvier 2026 des hausses tarifaires pour les kinésithérapeutes,

les médecins, etc.

C'est d'autant plus révoltant que le secteur de la santé est déjà défaillant aujourd'hui, du fait des multiples coupes budgétaires décidées par tous les gouvernements précédents. Ainsi, les Urgences craquent de partout, les Ehpad ressemblent de plus en plus à des mouroirs. Dans les

hôpitaux, de plus en plus de lits sont fermés faute de soignants. Les déserts médicaux sont en passe de devenir la norme à la campagne et dans les quartiers ouvriers. De plus en plus de travailleurs renoncent à se soigner du fait des déremboursements.

Pour faire passer cette nouvelle attaque, une campagne médiatique tente de persuader la population que ce déficit serait dû aux travailleurs qui fraudent, abusent des médicaments et se mettent en arrêt maladie pour un rien. C'est un mensonge grossier pour cacher

la responsabilité totale des capitalistes. Si le nombre des arrêts maladie augmente, c'est tout d'abord parce que bien des travailleurs sont sous la pression des patrons pour travailler plus vite, plus longtemps, dans le bruit et la poussière, en contact avec des substances dangereuses, avec du matériel souvent défectueux. L'augmentation de l'âge de départ à la retraite y contribue aussi.

En revanche, moins de bruit est fait autour des trusts pharmaceutiques qui augmentent les prix des médicaments et plus

généralement du matériel de soins. Leur priorité, qui est de soigner leurs profits, est respectée.

En plus, en licenciant à tour de bras et en gelant les salaires, le grand patronat diminue les recettes de la CPAM, qui est financée essentiellement par les prélèvements sur les salaires. Les patrons, eux, continuent à bénéficier d'importants dégrèvements de cotisations sociales : près de 80 milliards d'euros par an !

Ce n'est pas la santé qui coûte cher, c'est le profit capitaliste !

Arnaud Louvet

Salaires : Attal et ses supercherries

L'ancien Premier ministre et actuel président du groupe présidentiel à l'Assemblée, Attal, vient de sortir de son chapeau « un choc de 40 milliards d'euros de hausse des salaires ». Il s'agirait de « rapprocher le salaire net du brut ».

À regarder leur fiche de paie, bien des travailleurs se disent parfois qu'ils aimeraient bien avoir sur leur compte en banque la somme qui se trouve en haut de celle-ci, le salaire brut, et non celle qui se trouve en bas, une fois déduites, entre autres, les cotisations retraite ou de sécurité sociale, à savoir le salaire net. Mais qui financerait alors, selon Attal, cette baisse des cotisations salariales ? Sans

surprise, il n'envisage pas de prendre dans la poche du patronat, mais dans celle des travailleurs, en augmentant la TVA qui serait prétendument « affectée à 100 % à l'amélioration de la rémunération des salariés ». Voici donc à quoi se résume son idée « choc » : un retour à la proposition de TVA dite sociale. Or celle-ci serait une attaque en règle contre le pouvoir d'achat des classes populaires, la

TVA s'appliquant à tous les produits de la vie courante, y compris ceux de première nécessité. Elle ampute bien plus le pouvoir d'achat des plus modestes que celui des riches.

La proposition de « rapprocher le salaire net du salaire brut » est une supercherie en vogue également au RN car elle lui permet de faire mine de défendre les « Français qui travaillent », pour reprendre les mots d'Attal. Il n'envisage pas un instant de prendre sur les profits engrangés par les patrons grâce au travail de leurs salariés.

Ce qui serait nécessaire est une augmentation des

salaires de 300, 400 ou 500 euros, avec un salaire net minimum de 2 000 euros. Il serait également indispensable que les salaires suivent la hausse réelle des prix, qui ne se limite pas à l'inflation officielle, comme tout travailleur le constate au supermarché ou à la pompe à essence.

Ce sont de telles mesures qui permettraient de vivre dignement. On ne peut évidemment pas les attendre d'un Attal ou de ses semblables, préoccupés seulement d'inventer quelque supercherie pour tromper leur monde.

Aline Retesse

Partir	Montant	Partir	Montant
Total brut	3 000,00	Partir cotisations	1 000,00
SAVIE	3 000,00	Partir CSG	100,00
ACCIDENT DE TRAVAIL SALAIRES PROFESSIONNELS	3 000,00	Partir CRDS	10,00
RENTES	3 000,00	Partir CRDS	10,00
FAMILLE SECURITE SOCIALE	3 000,00	Partir CSG	100,00
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR	3 000,00	Partir CSG	100,00
Total net	2 000,00		

Budget: tout le monde paiera... sauf les riches

Le gouvernement martèle qu'il doit trouver 40 milliards supplémentaires pour boucler le budget. Les 500 premières fortunes françaises, qui se partagent 1 228 milliards d'euros, ont vu leurs avoirs multipliés par deux depuis huit ans.

Mais Lombard, le ministre de l'Économie, dans une interview du 29 juin au journal *La Tribune*, a rassuré les milliardaires.

Non seulement ces super-riches seront épargnés de toute nouvelle taxe, mais le ministre va même leur en supprimer. Ainsi, le pacte Dutreil, une des niches fiscales préférées des riches, permet aux actionnaires de transmettre leurs capitaux à leur progéniture, quasiment en franchise d'impôt. Son

coût était évalué à 800 millions d'euros dans le précédent budget, chiffre totalement sous-évalué, puisque la Cour des comptes va prochainement publier un rapport l'évaluant à quatre milliards par an. Mais Lombard a écarté toute suppression ou modification de ce pacte en indiquant : « Si cette dépense fiscale augmente, c'est parce que ce pacte d'actionnaires joue son rôle, qui est de faciliter la transmission des

entreprises familiales et de conserver un actionnariat français à nos PME et ETI » (entreprises de taille intermédiaire). En clair, il ne suffit pas aux capitalistes d'être des héritiers, il faut en plus que l'État les subventionne pour cela, au nom évidemment de l'avenir de l'économie.

Le ministre a évacué de la même manière tout rétablissement de l'impôt sur la fortune (ISF) supprimé par Macron. Quant à l'impôt sur les sociétés, son taux normal est déjà passé de 33,33 % à 25 % entre 2017 et 2022. En principe, les groupes faisant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires devraient payer une contribution exceptionnelle en 2025. Lombard a confirmé que cette surtaxe disparaîtra dans le prochain budget, alors qu'elle devrait rapporter théoriquement huit milliards en 2025.

En revanche, le ministre promet un budget « extrêmement rigoureux », et de « faire des choix politiques dans chaque ministère, hors loi de programmation militaire ». Permettre aux milliardaires et aux marchands d'armes de s'enrichir reste bien la mission prioritaire des gouvernants.

Christian Bernac



Dettes : ceux qui en profitent

Pas un jour ne passe sans que la dette de l'État, et son explosion, ne fasse la une des médias ou l'objet d'une déclaration politique. Le retour de cette vieille rengaine vise à justifier les attaques en préparation dans le budget 2026.

Dans son rapport du 26 juin, l'Insee estime que la dette de l'État français a augmenté de 40 milliards au 1^{er} trimestre 2025, atteignant 3 345 milliards d'euros. Ni une ni deux, le jour même, le gouvernement en a profité pour annoncer un gel de 5 milliards d'euros supplémentaires au détriment de la santé, d'autres caisses de la Sécurité sociale et des collectivités. Comme si les dépenses de santé et les services utiles à la population étaient responsables de l'envolée de la dette. Rien n'est plus faux !

Certes l'explosion de la dette est réelle. Selon l'Insee, avant 2008, elle était pratiquement trois fois inférieure à celle d'aujourd'hui, avec un montant autour de 1 300 milliards. Depuis, il y a eu les 600 milliards d'euros versés sous Sarkozy pour renflouer les banques et institutions financières qui avaient spéculé et gagné à tout-va pendant des années jusqu'à la crise dite des subprimes. Derechef à partir de 2020 et du Covid : la dette a été creusée de 1 000 milliards supplémentaires par le « quoi qu'il en coûte » de Macron, à la ressource et au profit des plus

grandes entreprises.

Chaque fois, ces milliards prélevés sur le budget de l'État, au détriment des hôpitaux, de l'école ou des retraites, ont servi à augmenter les subventions, aides et exonérations d'impôts destinées aux capitalistes. Ces dernières aides représentent à elles seules autour de 200 milliards d'euros par an en leur faveur.

Cette explosion de la dette révèle le gigantesque transfert de fonds qui s'opère des caisses de l'État vers les coffres-forts du grand patronat. D'une part, les capitalistes exigent toujours plus d'argent public ; d'autre part, l'État creuse sa dette en empruntant pour cela auprès des marchés et de banquiers dont la BNP Paribas et la Société générale, mais aussi pour payer les intérêts sur la dette préexistante. En 2025, cette « charge de la dette » s'élèvera à 67 milliards d'euros, qui reviendront aux financiers.

Mais c'est à la population que les gouvernements présentent la facture de cette dette dont elle ne profite en rien.

Marlène Stanis

Mariage des étrangers : Ciotti sort de sa niche

Jeudi 26 juin, le groupe du député d'extrême droite Éric Ciotti bénéficiait d'une « niche parlementaire » qui lui permettait d'avancer ses projets de loi, dont l'un visait à interdire le mariage des étrangers en situation irrégulière sur le sol français.

Si le jeu parlementaire a empêché Ciotti et sa bande de parvenir à leurs fins, les ténors de la droite, des centristes au RN, poursuivent leur surenchère xénophobe, tout en se renvoyant la faute d'avoir fait échouer le vote de cette loi ignominieuse sur le mariage des étrangers.

Le projet visait en effet – et nul doute qu'il sera remis sur le tapis – à empêcher la régularisation des étrangers par le biais du mariage

avec des citoyens français. Ses promoteurs prétendent lutter contre les mariages dits « blancs », c'est-à-dire sans vie commune réelle et dans le seul but d'obtenir un titre de séjour, ainsi que viser à « protéger » les maires qui refusent de célébrer un mariage sur le seul soupçon qu'il serait « blanc ».

Le premier à avoir fait un coup de com' de ce genre est le maire de Béziers, Robert Ménard, en 2023.

Plus récemment, en mai, la maire de Bourg-lès-Valence a fait de même. Le Conseil constitutionnel a eu beau rappeler en 2003 que « le respect de la liberté du mariage s'oppose à ce que le caractère irrégulier du séjour d'un étranger fasse obstacle, par lui-même, au mariage de l'intéressé », ces maires qui se prétendent les défenseurs des lois et des institutions s'assoient dessus. Ils ne craignent visiblement pas d'écopier des cinq ans de prison encourus dans ce cas.

Aujourd'hui déjà, un mariage avec un citoyen français ne garantit pas la régularisation automatique

Tirailleurs sénégalais : mépris colonial toujours là

Vendredi 20 juin, voulant commémorer le 85^e anniversaire du massacre de tirailleurs sénégalais à Chasselay, dans le Rhône, un cortège d'Africains, venus en partie de Paris, a été empêché d'accéder au cimetière où sont enterrés les victimes, le « Tata Sénégalais ».

Dans cette commune du nord de Lyon, le 20 juin 1940, encerclés par les forces allemandes de la Wehrmacht, les soldats avaient été capturés à l'issue de combats acharnés. Les soldats blancs avaient été faits prisonniers, tandis que les tirailleurs sénégalais étaient exterminés dans le champ à la mitrailleuse et même écrasés sous les chenilles des blindés.

Ce crime raciste avait bouleversé l'opinion, et une nécropole a été construite peu après. Ce mémorial ayant été profané en janvier dernier,

l'initiative du 20 juin était un hommage à la mémoire des tirailleurs assassinés et aussi une réponse aux discours racistes répétés en boucle et à la chasse aux sans-papiers du gouvernement. La Coordination des sans-papiers 75 avait organisé un déplacement en autocar, aller-retour Paris dans la journée. Mais, arrivés sur place, les participants ont dû rester dehors sous un soleil de plomb avec leur tristesse et leur gerbe de fleurs, le portail ayant été fermé.

Les descendants de ces

hommes mobilisés par l'impérialisme français dans ses colonies pour servir de chair à canon ne sont pas les bienvenus en France. Pourtant après la profanation, Macron et la ministre des Anciens combattants avaient affirmé : « *Honte et indignité, les Français savent ce qu'ils doivent aux tirailleurs sénégalais morts pour la France.* »

On a déjà vu ce qu'il en était de ce type de discours à propos du massacre du camp de Thiaroye au Sénégal, perpétré en décembre 1944 par la hiérarchie militaire française contre des tirailleurs qui réclamaient leur paie. Le mépris des autorités pour ceux qu'elles ont mobilisés est toujours bien présent.

Correspondant LO



d'un étranger ni l'annulation d'une OQTF, les préfetures menant des enquêtes sur la réalité de la « vie commune » du couple.

D'après le Parquet lui-même, il y aurait très peu de mariages « blancs » (406 sur plus de 250 000 unions en 2022). Il ne s'agit donc que d'un prétexte pour

empoisonner un peu plus la vie de travailleurs étrangers en leur interdisant de légaliser leur situation en France.

La liberté de circulation et d'installation doit être reconnue pour tous, de même que la liberté de se marier... ou pas !

Julien Perrot

Prisons : surpopulation et canicule, un cocktail explosif

« *Les prisons françaises, souvent vétustes et inadaptées au changement climatique, suffoquent [...] et la canicule constitue avec la surpopulation endémique un cocktail explosif* », dénoncent les syndicats du personnel pénitentiaire.

En effet, selon les chiffres du ministère de la Justice, jamais les prisons n'avaient connu un tel taux d'occupation, avec plus de 80 447 détenus pour 62 566 places, soit une surpopulation moyenne de 135 % par cellule. Dans 22 établissements, la densité dépasse même les 200 %, et dans les cellules conçues pour deux personnes s'entassaient parfois jusqu'à quatre détenus, qui subissent cette promiscuité au minimum pendant douze heures (pendant la nuit), et la plupart du temps beaucoup plus.

La canicule aidant, il y a de quoi devenir enragé : les agressions, de plus en plus violentes, entre prisonniers ou envers les gardiens se multiplient.

Depuis le début de l'année, cinq personnes ont été tuées par leurs codétenus, dont des jeunes qui avaient réclamé pendant des jours un changement de cellule pour échapper à des codétenus qui les menaçaient. Les gardiens, qui souffrent encore davantage de la chaleur à cause de leur harnachement, peuvent tout au plus tenter d'apporter des solutions, ne serait-ce qu'en permettant plus d'une douche par semaine aux prisonniers ou en allongeant leur temps de sortie quand c'est possible. Mais cela reste bien dérisoire en face de la situation de ceux qui, jugés coupables ou en attente d'un procès, sont entassés de façon inhumaine.

Mais, pour les Darnain et Retailleau, dont les amis politiques jugés et condamnés subissent, au pire, la détention en cellule VIP ou les démanagements du bracelet électronique, l'essentiel est d'afficher un nombre record d'emprisonnements.

Marianne Lamiral



Tata sénégalais de Chasselay.

Loi Duplomb : au détriment des petits paysans

La Confédération paysanne, syndicat de petits agriculteurs plutôt orienté à gauche, a organisé des manifestations dans plusieurs régions et à Paris pour dénoncer la loi Duplomb, concoctée pour l'agrobusiness.

Ce projet de loi répond aux exigences des plus grands exploitants agricoles et de leurs alliés de l'agro-industrie. Sans surprise, il est défendu par la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), dont les dirigeants sont eux-mêmes des hommes d'affaires voire des spéculateurs plus que des paysans. Il y a quelques semaines, la FNSEA avait d'ailleurs manifesté en faveur de cette loi devant l'Assemblée nationale.

Si elle était votée, cette loi réintroduirait, par exemple, un insecticide très nocif, un

néonicotinoïde, interdit depuis 2018 mais que réclament les propriétaires des grandes exploitations betteravières ou céréalières, sans se soucier le moins du monde de la santé des ouvriers agricoles qui auront à manipuler cette substance cancérigène. Cette loi développerait aussi le système des megabassines de rétention d'eau qui, sous prétexte de stockage, est un moyen pour les grandes exploitations céréalières d'accaparer celle-ci au détriment des plus petites exploitations.

La FNSEA prétend

toujours parler au nom des « paysans » comme s'il s'agissait d'une seule population ayant les mêmes intérêts. Mais, en fait, « le monde agricole n'est pas unanime », comme l'a dit le porte-parole de la Confédération paysanne. Car, par bien des aspects, les premiers adversaires des petits paysans sont les plus gros exploitants, qui brassent des milliards et sont de véritables capitalistes alors que les premiers ne vivent que du fruit de leur travail et sont souvent au bord de la faillite. Les intérêts des uns sont directement opposés aux intérêts des autres. Les manifestations autour de cette proposition de loi en témoignent.

Pierre Royan



Manifestation à Rennes contre la loi Duplomb.

Recharge des voitures : la loi de la jungle

Les départs en vacances ont été l'occasion de reportages montrant les affres des conducteurs en quête de recharge pour leur véhicule électrique, car rien n'est standardisé... de façon délibérée.

C'est une situation chaotique qui est décrite. Les stations de recharge des véhicules ne sont pas toutes compatibles. Certaines stations ne sont faites que pour les voitures Tesla, par exemple. Et puis, la plupart des fournisseurs de recharge, qui sont aussi des grands groupes pétroliers comme TotalEnergies ou Shell, ont leurs propres « cartes de paiement » qui ne sont pas compatibles d'une station à l'autre. Il existe aussi différents types de connecteurs pour les branchements.

Cette jungle ne tombe pas du ciel. Elle fait penser à ce

qui s'est passé lorsque les premiers téléphones portables ont été commercialisés. Chaque appareil avait un type de chargeur différent absolument incompatible avec celui du concurrent.

Lorsqu'un nouveau marché émerge, qui peut savoir à quelle vitesse il va se développer ? Et, même pour des trusts riches à milliards, il est hors de question de faire des investissements importants à l'avance. L'État pourrait le faire à leur place en faisant payer ces investissements par la population. Mais, apparemment, pour l'instant, le marché du

véhicule électrique est loin d'être celui sur lequel les grands constructeurs automobiles veulent miser. Au contraire, les déclarations de leurs dirigeants vont plutôt dans le sens de faire durer le plus possible la production de véhicules thermiques.

Dans ces conditions, chaque groupe développe de son côté son propre réseau de recharge électrique, en cherchant à capter les clients, ou plus précisément en cherchant à se les attacher par la mise en place de normes spécifiques à leur marque (connecteur, carte de paiement, application pour mobile...). C'est aberrant mais vieux comme le capitalisme et la propriété privée des moyens de production.

P. R.

Jeux Olympiques : après la fête, le coup de bambou

La Cour des comptes vient de publier une première évaluation du coût des Jeux de 2024 pour les finances publiques : il atteint 6 milliards d'euros.

Ce chiffre, provisoire, comprend les dépenses de l'État, des collectivités territoriales – dont celles du département le plus pauvre de la Métropole, la Seine-Saint-Denis –, et des opérateurs publics comme la RATP ou France Télévision. Est-il fiable ?

Depuis l'attribution des JO à Paris en 2017, les gouvernements ont brandi fièrement des évaluations fantaisistes et mensongères. Le budget de l'État en 2023 indiquait ainsi 2,16 milliards d'euros, trois fois moins. Seuls 200 millions avaient été budgétés pour la sécurité, alors qu'elle a coûté au final 1,7 milliard. Et ce sont ces ministres et hauts fonctionnaires de Bercy qui entonnent en permanence l'air du sérieux budgétaire et exigent des travailleurs qu'ils fassent des sacrifices...

Les promoteurs des JO de Paris défendent leur bilan en expliquant que ces dépenses doivent être mises en regard des retombées économiques, importantes selon eux. C'est peut-être vrai du point de vue des bénéficiaires des géants de l'hôtellerie et des grands restaurants. Mais du point de vue des salariés, on peut noter que, au 31 mars 2025, l'Île-de-France comptait 11 000 emplois de moins qu'un an auparavant.

Ils expliquent aussi que les finances des JO de Londres, en 2012, avaient encore plus dérapé que celles de Paris 2024. Cela fait une belle jambe aux salariés des services publics à qui le gouvernement prêche l'austérité au nom du redressement des comptes publics.

Lucien Déroit

Dioxyde de titane : pour les profits de Big Pharma

Depuis trois ans, le dioxyde de titane est interdit dans l'alimentation car considéré comme dangereux.

Des associations, telles UFC que Choisir et Avicenne, dénoncent le fait que la Commission européenne n'a toujours pas interdit son utilisation pour les médicaments.

Cet additif, aussi dénommé E171, est un colorant blanc qui entre dans la fabrication de 95 % des gélules et dans la majorité des comprimés. Utilisé comme excipient dans l'enrobage de ces médicaments et pour en stabiliser ou masquer le goût, il n'a donc aucun effet thérapeutique. Au contraire, selon certaines études, il serait même dangereux, surtout quand il est utilisé sous forme de nanoparticules, où il est alors suspecté d'être cancérigène, génotoxique et perturbateur endocrinien.

Au nom du principe de précaution, la Commission européenne a interdit

l'utilisation de ce produit dans l'alimentation dès 2022. Les associations se demandent donc à juste titre pourquoi elle n'a pas appliqué ce principe pour son utilisation dans les médicaments. Les trusts pharmaceutiques prétextent qu'ils ne peuvent pas s'en passer, mais c'est évidemment une facilité. Une partie des médicaments qui étaient fabriqués avec cet additif le sont d'ailleurs maintenant sans y recourir, comme c'est le cas de certains Doliprane.

Ces capitalistes de l'industrie pharmaceutique voudraient continuer à utiliser car il est facile à fabriquer et à très faible coût. Le premier principe de précaution serait décidément de leur ôter le pouvoir de faire ce qu'ils veulent.

Arnaud Louvet

Gaza : le massacre continue

Peu de temps après l'entrée en vigueur, le 24 juin, du cessez-le-feu avec l'Iran, l'armée israélienne a intensifié ses opérations dans le nord de Gaza, préparant une nouvelle offensive terrestre dans une zone qui a pourtant été la première envahie en octobre 2023.

Après avoir lancé des appels à évacuer plusieurs quartiers de Gaza City et de Jabaliyah, l'armée israélienne a mené de très violents bombardements lundi 30 juin, visant notamment plusieurs écoles où des habitants avaient trouvé refuge et un café internet situé en bord de mer, l'un des rares lieux de rassemblement de la population. D'après les autorités de la santé de Gaza, ces bombardements auraient fait au moins 58 victimes.

Des Palestiniens continuent aussi de trouver la mort quasiment tous les jours dans le centre et le sud du territoire, près de points de distribution d'aide gérés par la Fondation humanitaire de Gaza (GHF), créée fin mai par les États-Unis et Israël pour se substituer aux ONG et à l'ONU, et administrés par des mercenaires appartenant à des sociétés de sécurité privée américaines. Alors que des milliers de Palestiniens affamés se massent aux portes de ces centres, ils sont

pris pour cible par des soldats israéliens. Entre le 27 mai et le 24 juin, près de 550 personnes ont ainsi été tuées et plus de 4 000 blessées.

Dans un article paru le 27 juin, le journal israélien *Haaretz* a recueilli le témoignage de soldats et d'officiers chargés de la sécurité de ces centres qui, sous le couvert de l'anonymat, ont dit avoir reçu l'ordre de tirer sur tous les Palestiniens. « *Notre moyen de communication, c'est la fusillade* », résume l'un d'entre eux. Ces témoignages donnent aussi une idée de l'opposition qui se développe au sein de la population israélienne contre cette guerre dont le seul objectif est de massacrer le plus grand nombre possible de Palestiniens.

Dès la levée de l'interdiction de manifester instaurée lors du début des bombardements contre l'Iran, des milliers de personnes se sont de nouveau rassemblées à Tel-Aviv, samedi 28 juin, pour exiger la fin de la guerre et le retour des otages « maintenant »,



Après un bombardement le 30 juin, à Deir el-Balah, au centre de la bande de Gaza.

slogan repris par les manifestants. Une partie des Israéliens refuse de soutenir la politique de guerre à outrance du gouvernement d'extrême droite de Netanyahu.

Le président américain a déclaré, mardi 1^{er} juillet, qu'il espère un cessez-le-feu « dans le courant de la semaine prochaine ». Certains des opposants au Premier ministre israélien espèrent donc que Trump impose un cessez-le-feu à Gaza. Mais ce ne serait pas la première fanfaronnade de Trump, ni la première fois qu'un accord à Gaza est annoncé comme imminent. En attendant, la guerre continue,

les Palestiniens continuent de mourir, et le soutien de Trump à Netanyahu ne se dément pas, puisqu'il est allé jusqu'à déclarer qu'il ne « tolérera pas » la poursuite du procès du Premier ministre israélien pour corruption, dont il avait déjà réclamé l'annulation au nom « des milliards de dollars par an, bien plus que pour n'importe quelle autre nation, [dépensés] pour protéger et soutenir Israël ». Et comme pour illustrer ce propos, Washington vient d'annoncer la vente pour 510 millions de dollars à Israël de kits de guidage de bombes.

Pour sortir de l'impasse actuelle, il n'y a rien à attendre

des puissances impérialistes. Ce sont elles qui ont créé et attisé le conflit en dressant les peuples les uns contre les autres pour mieux imposer leur domination à tous. Quelles que soient les manœuvres à venir de la diplomatie américaine, elles n'apporteront aux populations ni la paix ni la fin de l'oppression.

Une lutte commune des opprimés, dans les pays arabes et en Israël même, contre leurs dirigeants et pour renverser l'impérialisme sera indispensable pour que les peuples puissent vivre ensemble en bénéficiant des mêmes droits.

Marc Rémy

Cisjordanie : colons à l'offensive

Mercredi 25 juin, des colons de Cisjordanie ont attaqué le village palestinien de Kafr Malik, au nord-est de Ramallah. L'armée israélienne est intervenue, tuant trois Palestiniens. Deux jours plus tard, des colons issus de la même implantation s'en sont cette fois pris aux soldats israéliens venus les expulser.

Les opérations militaires israéliennes n'ont jamais cessé en Cisjordanie occupée et l'implantation de colonies juives a été soutenue avec constance par les

différents gouvernements. Depuis le 7 octobre 2023, ce soutien s'est accentué en même temps que la répression contre les Palestiniens et les violences contre eux. Au

moins 945 Palestiniens y ont été tués par les colons ou par l'armée israélienne et plus de 1 300 hectares de terres ont été accaparés par les colons depuis le début de la guerre à Gaza.

La présence dans le gouvernement Netanyahu de ministres d'extrême droite, dont deux colons de Cisjordanie, Smotrich et Ben Gvir, va dans le même sens. En juin 2023, en tant que ministre de la Sécurité nationale, Ben Gvir encourageait d'ailleurs ainsi les colons d'un avant-poste illégal : « *Ici, il devrait y avoir une vraie colonie, et pas seulement ici mais sur toutes les collines qui nous entourent. Nous devons nous implanter dans la terre d'Israël. On vous soutient ! Courez vers les collines, peuplez-les !* »

Le message est sans doute allé droit au cœur des « Jeunes des collines » auteurs de

l'agression contre les soldats. Ces colons d'extrême droite installent des avant-postes sauvages d'où ils harcèlent les villages palestiniens, détruisant les infrastructures, frappant et tuant les villageois, effrayant leurs troupeaux. Leur objectif n'est pas différent de celui des colons des implantations légalisées par le gouvernement israélien : faire de la Cisjordanie, occupée par Israël depuis 1967, une terre israélienne. Les Jeunes des collines sont encore plus radicaux et ils n'hésitent pas à s'attaquer à l'armée israélienne les rares fois où celle-ci tente un peu de les contenir.

Le gouvernement Netanyahu, qui laisse les colons terroriser les Palestiniens et le plus souvent avec le soutien ouvert de l'armée, est sorti de son silence pour condamner « ceux qui ont agi contre la loi et contre des

soldats ». Son ministre de la Défense, Israël Katz, a même organisé, lundi 30 juin, une réunion d'urgence sur la sécurité en Cisjordanie pour « coordonner la lutte contre les violences ». Mais il s'est empressé de souligner que la grande majorité des colons ne participe pas aux violences contre l'armée israélienne, les seules dont il s'indigne. Lors de cette même réunion, Katz a annoncé que des dizaines de millions de shekels seraient débloqués pour un programme d'activités sociales et communautaires à destination de ces jeunes pour les « éloigner des activités illégales ».

L'attitude du gouvernement est traduite ainsi par le quotidien *Haaretz* : « *Elle envoie également un message implicite aux colons : "Commencez vos massacres en silence"* ». »

Nadia Cantale



Après l'attaque du village de Kafr Malik.

Iran : pour la population, la guerre n'est pas finie

Durant les douze jours de la guerre déclenchée par Israël contre l'Iran, les bombardements israéliens et américains auraient fait 935 morts, dont 38 enfants et 132 femmes, et plus de 1 100 blessés, selon l'organisation Human Rights Activists établie aux États-Unis.

Netanyahou et Trump avaient prétendu ne viser que des cibles militaires. L'aviation israélienne n'avait selon eux touché que symboliquement la prison d'Evin à Téhéran où le régime des Mollahs emprisonne nombre d'opposants. On sait maintenant que le bombardement israélien a fait 71 morts. Selon le porte-parole du pouvoir judiciaire iranien, Asghar Jahangir, parmi les morts « On compte des membres du personnel administratif, des soldats, des détenus, des visiteurs venus voir leurs proches, ainsi que des riverains vivant à proximité de la prison ». Ce massacre montre la supercherie qui consiste à présenter les bombes israéliennes

ou américaines comme destinées à libérer le peuple iranien. Outre remplir les cimetières, ces bombes ont au contraire aidé les dirigeants iraniens à resserrer les rangs derrière eux, comme l'a montré la cérémonie organisée le 28 juin dans le centre de Téhéran autour des cortèges funéraires d'une soixantaine de militaires et de scientifiques tués lors de ces bombardements. Cette guerre déclenchée par Israël a aussi permis au régime d'intensifier la répression au nom de la protection du pays. Ainsi, 700 personnes auraient été emprisonnées pour suspicion d'espionnage. Six d'entre elles ont déjà été exécutées, accusées pour certaines



La prison d'Evin détruite par un bombardement.

d'avoir été des espions à la solde d'Israël. Tous ceux qui s'opposent au régime policier en place à Téhéran sont ainsi menacés, tout comme ils peuvent sentir la menace de la guerre.

Le cessez-le-feu est en effet on ne peut plus fragile. Trump souffle le chaud et le froid. Après avoir affirmé que

l'aviation américaine avait détruit entièrement les installations nucléaires du pays, il accuse l'Iran de reprendre l'enrichissement d'uranium à un degré susceptible de permettre un usage militaire et menace de nouveaux bombardements. Ce dont les dirigeants impérialistes accusent l'Iran n'est de toute

façon qu'un prétexte. Outre l'appétit pour les ressources pétrolières et gazières iraniennes, il s'agit pour l'impérialisme de montrer à tous les régimes qui seraient tentés de prendre un peu d'indépendance vis-à-vis de lui, et surtout à leurs populations, ce qu'il peut leur en coûter.

Aline Retesse

Grande-Bretagne : silence dans les rangs !

Le gouvernement du travailliste Starmer, dans son zèle à seconder la politique guerrière de l'impérialisme américain au Moyen-Orient, multiplie les tentatives d'intimidation envers ceux qui osent la contester sur le sol britannique.

Lundi 23 juin, la ministre de l'Intérieur, Yvette Cooper, a déclaré vouloir interdire l'association Palestine Action. À partir du 30 juin, cette organisation serait classée comme terroriste, de même que toute personne s'en revendiquant. On comprend pourquoi ministres et généraux lui en veulent : le 20 juin, deux de ses militants

ont réussi à pénétrer au sein de la plus grande base militaire de l'aviation britannique, la RAF, et à asperger de peinture rouge deux avions, pour dénoncer le soutien politique et logistique de la Grande-Bretagne à l'extermination en cours à Gaza. Cette mesure contre une association non violente, qui ne peut évidemment pas empêcher

l'impérialisme britannique de sévir, n'est pas que ridicule : elle vise à décourager toute expression de solidarité avec le peuple palestinien, et à faire rentrer la population dans le rang.

Pas moins risibles et pas plus gratuites, il y a les accusations de soutien au terrorisme à l'encontre de Mo Chara, membre du trio de rap nord-irlandais Kneecap, accusé d'avoir brandi un drapeau du Hezbollah lors d'un concert à Londres en novembre dernier. En fait, ce que Starmer et l'ensemble des politiciens de la bourgeoisie britannique reprochent au groupe, c'est son soutien au peuple palestinien et sa dénonciation de la complicité de la Grande-Bretagne dans le massacre en cours. Pire aux yeux des défenseurs de l'ordre établi, ces anti-impérialistes et antimonarchistes affirmés font le parallèle entre les méfaits du colonialisme en Palestine et en Irlande. Jusqu'à présent, Starmer n'a pas réussi à faire déprogrammer Kneecap des grands festivals de l'été. Mais les rappeurs restent dans le collimateur de l'État qui, en

ces temps d'escalade guerrière, veut décourager toute voix discordante.

Ces dernières années, les gouvernements successifs de Grande-Bretagne ont durci l'arsenal législatif, ce qui leur a permis de sanctionner financièrement voire d'emprisonner bien des protestataires. Malgré cela, l'opposition aux atrocités perpétrées à Gaza s'est souvent exprimée de façon massive à Londres depuis

octobre 2023 et, samedi 21 juin, la colère s'est aussi exprimée contre le déluge de feu sur l'Iran. Starmer et ses complices peuvent toujours accuser Palestine Action et Kneecap d'apologie du terrorisme ou de terrorisme tout court, leur propre soutien au terrorisme d'État pratiqué par Israël pour le compte de l'impérialisme crève les yeux. Ce sont bien eux les ennemis publics.

Thierry Hervé



Avion de la Royal Air Force aspergé de rouge.

Lisez
Lutte de classe,
revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 249 (juillet-août 2025)

- De Gaza à l'Iran, les guerres impérialistes de Netanyahu
- Trump, la guerre commerciale et l'économie américaine
- La course aux armements en Italie
- Nestlé, une multinationale en eaux troubles
- Michelin-Cholet : retour sur une lutte contre les licenciements
- Haïti et la dette extorquée par la France en 1825
- Frantz Fanon, de la révolte au nationalisme

Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.



Congo – Rwanda : un accord de pillage

Le 27 juin, Trump et son chef de la diplomatie, Marco Rubio, ont parrainé à Washington un accord entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda. Félix Tshisekedi, président de la RDC, et Paul Kagamé, président du Rwanda, doivent venir le finaliser en juillet.

Alors que les combats ravagent l'est de la RDC, les raisons de l'implication américaine ne sont pas humanitaires. Trump l'a exprimé crûment en déclarant : « *Nous obtenons pour les États-Unis une grande part des droits miniers du Congo* ».

Depuis janvier, le groupe armé M23 contrôle une large partie de la région du Kivu, dont sa capitale, Goma, avec l'appui de 5 000 soldats rwandais. Selon l'accord signé, ceux-là devraient se replier au Rwanda, pendant que l'armée congolaise désarmerait les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR). Issues des milices ayant massacré en 1994 les Tutsis du Rwanda – ainsi que les Hutus s'opposant à ces massacres –, elles s'étaient repliées, en juillet 1994, au Congo voisin, avec la bénédiction de l'armée française. Des chefs de guerre tutsis congolais avaient alors formé l'ancêtre du M23 pour se protéger de leurs exactions. Les guerres

sans fin qui ravagent la région découlent donc largement du génocide de 1994, dont les dirigeants français ont été les premiers responsables. Depuis, le pillage des minerais dont regorge la région a alimenté les conflits, et plus encore les profits des grands groupes occidentaux, Apple, Tesla, Dassault, Samsung ou Siemens.

Ainsi la mine de Rubaya fournit 15 % de la production mondiale de coltan, indispensable aux productions électroniques et médicales. Le M23 la contrôle depuis avril 2024, succédant à d'autres chefs de guerre congolais, et en tirerait 800 000 dollars par mois. Mais, pour les 3 500 mineurs qui creusent avec de simples bêches, c'est toujours l'exploitation, des effondrements meurtriers et la misère.

La région regorge aussi d'étain, nécessaire aux soudures électroniques. En avril, les États-Unis ont obtenu le retrait du M23 de la troisième mine d'étain au



Mines artisanales de coltan à Rubaya.

monde, exploitée par Alhamin, une compagnie détenue par des actionnaires américains et émiratis. Ce retrait a permis de relancer la production, sauvant les affaires d'Alhamin, même si les affrontements continuaient ailleurs au Kivu.

Les tractations sous parrainage américain ont évidemment été menées en secret des premières concernées, les populations congolaise et rwandaise. Les chefs du M23 n'y ont pas été conviés et rien ne dit qu'ils respecteront l'accord signé à Washington. Depuis janvier, le mouvement a mis sur pied un véritable appareil d'État dans le Kivu, enrôlant des soldats et prélevant des impôts.

Si le M23 a des liens avec le Rwanda, ses dirigeants sont des chefs de guerre et des politiciens congolais, comme Corneille Nangaa, le

président de la commission électorale qui a validé l'élection de Félix Tshisekedi en 2018. Si le M23 a facilement pris le pouvoir à Goma, c'est d'abord parce que l'armée congolaise s'y est effondrée : à plus de 2 000 km de la capitale, Kinshasa, l'État congolais ne contrôle pas l'est du pays.

Macron a salué cet accord car quelques capitalistes français sont présents, comme Pierre Castel, qui possède une brasserie au Nord-Kivu et dont la fortune s'élève à 14 milliards d'euros, à comparer aux 16 milliards d'euros du budget de l'État congolais ! Mais la puissance à l'offensive est l'impérialisme américain, qui a fait de la RDC un des terrains de sa guerre économique contre la Chine. En décembre 2024, Joe Biden s'était rendu en Angola, pour défendre un projet

ferroviaire destiné à exporter le cuivre du sud de la RDC en contournant les actuelles voies d'exportation, contrôlées par des compagnies d'État chinoises.

L'accord signé le 27 juin à Washington peut servir les compagnies liées à l'impérialisme américain qui lorgnent les ressources congolaises et rwandaises. Mais il n'augure rien de bon pour les populations qui survivent depuis des décennies au milieu des affrontements. Contrairement aux mensonges l'attribuant à une « malédiction africaine », ce chaos se nourrit du sous-développement de transports, d'industries et de services publics utiles à la population. Ces carences massives sont l'héritage de la colonisation, aggravées par des décennies d'un pillage impérialiste mortifère.

Cédric Grumel

Kenya : la colère explose à nouveau

Les manifestants rassemblés le 25 juin dans le centre-ville de Nairobi, la capitale du Kenya, ont été sauvagement réprimés. La police a tué huit d'entre eux et procédé à près de 500 arrestations.

Il s'agissait ce jour-là de commémorer le soulèvement survenu un an auparavant, le 25 juin 2024. La jeunesse kenyane protestait alors contre un projet de budget augmentant les

taxes sur le pain et l'essence et avait affronté la police et l'armée pour envahir le Parlement. Le président, William Ruto, obéissant aux injonctions du FMI, se faisait fort avec ces taxes de



prouver qu'il était capable de pressurer la population pauvre pour honorer le paiement des intérêts de la dette. Il avait dû retirer son projet, mais 60 personnes avaient été tuées et des dizaines d'autres n'ont jamais été retrouvées.

La situation n'a guère changé depuis. Le Kenya étant en permanence au bord du défaut de paiement, la Banque mondiale maintient sa pression. Pour faire face aux échéances de la dette, elle exhorte encore en mai le gouvernement à supprimer les exonérations de certaines taxes à la consommation, suppression qui ferait augmenter les prix. William Ruto, quant à lui, fait plus que jamais insulte à la population pauvre, à la jeunesse et aux habitants des bidonvilles,

en affichant une richesse ostentatoire, montres coûteuses au poignet et demeures luxueuses. La police, pour sa part, rançonne quotidiennement la population et les enlèvements ne se comptent plus. Ainsi le 8 juin 2025 un enseignant et blogueur connu, Albert Ojwang, a été retrouvé mort dans la cellule où il était en garde à vue, avec des marques d'étranglement autour du cou et des traces de coups sur tout le corps. À la suite des manifestations organisées pour dénoncer cet assassinat, une vidéo a circulé sur les réseaux sociaux montrant un policier tirant à bout portant sur un protestataire.

Fait notable et encourageant, la jeunesse révoltée clame : « *nous n'avons pas d'ethnie* ». Ces mots sonnent

comme un désaveu du système clanique et tribal hérité de la domination britannique, dans lequel les dirigeants enferment la population depuis l'indépendance. Chaque responsable politique s'appuie sur son ethnie pour parvenir ou se maintenir au pouvoir, et ces rivalités ont à plusieurs reprises débouché sur des affrontements sanglants.

Au Kenya comme dans bien d'autres pays d'Afrique, les banquiers et les gouvernants des pays riches se servent de chiens de garde comme Ruto pour rançonner la population pauvre. Mais celle-ci, et en particulier la masse des jeunes, ne l'accepte pas et laisse régulièrement exploser sa colère.

Daniel Mescla

Audiovisuel public : une grève massive

La réforme de l'audiovisuel public consistant à créer une grande holding « France Média » sous la houlette d'un seul PDG n'a pas été votée.

La nouvelle holding devait regrouper sous une seule direction Radio France, France Télévision et l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Le projet de réforme est rejeté par les salariés de Radio France qui ont fait grève depuis jeudi 26 juin, rejoints par ceux de France Télévision et de l'INA le lundi 30 juin. Les salariés craignent à juste titre des licenciements, puisque un des buts affichés est bien de faire des économies. Depuis des années, le secteur de l'audiovisuel comme tout le service public connaît des

suppressions de postes. Les départs à la retraite ne sont pas remplacés et les intermittents du spectacle, techniciens du son, scripts, etc., voient leurs périodes d'inactivité s'allonger et leurs revenus diminuer.

Les travailleurs craignent aussi la mainmise de l'État sur les informations et la ligne éditoriale. Il est vrai qu'aujourd'hui déjà les informations à la radio comme à la télévision semblent répondre aux ordres du gouvernement. Il suffit par exemple d'ouvrir la télévision pour entendre



À Nice, le 18 juin.

des journalistes entonner des refrains sur le prétendu antisémitisme de tous ceux qui critiquent l'État israélien. Mais il reste les émissions de télévision ou de radio qui échappent encore un peu à ce rouleau compresseur idéologique.

La radio-télévision ne compte pas parmi ses journalistes que les commentateurs vedette, et compte également un nombreux personnel de techniciens, secrétaires, etc.

En tous cas, la grève a été bien suivie à Radio France

et 2 000 personnes de Radio France, de l'INA et de France TV se sont rassemblées devant l'Assemblée nationale lundi 30 juin pour exiger le retrait du projet. Les salariés se sont fait entendre, assurément le combat continue.

Aline Urbain

Rachida Dati : une ambition culturelle, vraiment ?

La réforme de l'audiovisuel public, portée par la ministre de la Culture, Rachida Dati, a été rejetée lundi 30 juin par une poignée de députés de gauche, rejoints par une pincée d'élus RN, avant même qu'elle soit discutée.

Les députés soutenant le gouvernement n'étant pas en nombre suffisant pour imposer l'examen du texte, les coupes budgétaires et les nouvelles attaques contre les travailleurs du secteur attendront donc encore un peu, au moins jusqu'à ce que les sénateurs les votent. Pour la gauche ce succès sera de peu de portée et de courte durée. De la part du

RN, la manœuvre parlementaire est obscure. Mais, pour le gouvernement et particulièrement pour la ministre concernée, l'essentiel n'est pas là. Au-delà d'un projet d'économies budgétaires, l'attaque contre les chaînes publiques est une prise de position politique, un signal adressé à l'électorat et aux partis de droite et d'extrême droite.

Ces derniers sont fondamentalement opposés à tout service public et prêts à brader à peu près n'importe quelle société publique, en préparant les conditions pour qu'un entrepreneur privé en tire un profit. Cette attitude, qui a aussi été celle des responsables de gauche quand ils sont parvenus au pouvoir, a concerné les autoroutes, certaines lignes de chemin de fer, les télécoms, les arsenaux, la partie rentabilisable de la santé, etc. De plus, la tonalité des chaînes publiques, ce conformisme bon chic bon genre, situé

quelque part entre la droite du PS et la gauche macroniste, hérisse le poil de la réaction au front de taureau.

Le pluralisme dont parle Dati et qu'elle voudrait introduire par sa réforme est celui des chaînes de Bolloré, du journaliste Pascal Praud en continu avec le micro ouvert à tout ce qui est réactionnaire, xénophobe et calotin. Ce projet de réforme porte aussi l'espoir que, de Retailleau à Le Pen, de leur sponsor Bolloré à leurs porte-voix médiatiques, on ne fera pas obstacle à l'arrivée de Dati à la mairie de Paris.

En passant d'opposante à Macron à ministre de la Culture maintenue de Attal à Bayrou, sans oublier Barnier, Rachida Dati a obtenu une caution au centre. Avec sa réforme, elle veut trouver un consensus à droite et à l'extrême droite. Cela suffira-t-il pour qu'elle réussisse à succéder à Anne Hidalgo à la mairie de Paris ? Voilà une question qui l'angoisse certainement plus que le sort des salariés du service public ou que les crédits de la culture et l'extension des déserts culturels.

Paul Galois

École d'Indre : échec aux fermetures de classe !

Le slogan « Ils ferment les usines, ils ferment les écoles, y'en a ras-le-bol de ces guignols » n'a pas pris une ride à Indre, commune de l'agglomération nantaise.

Côté usines, la direction d'ArcelorMittal prévoit en effet de supprimer une centaine d'emplois sur les 350 que compte la fonderie, sous prétexte d'un manque de compétitivité et de nouvelles normes de production européennes. L'an dernier, le PDG était pourtant venu annoncer de nouveaux investissements pour fêter les 200 ans du site. Sans surprise, ce sont donc les actionnaires du groupe qui ont pu fêter les aides publiques et surtout leurs profits avec un résultat net, en hausse, de 1,1 milliard d'euros en 2024.

Côté écoles, le rectorat avait annoncé une fermeture de classe pour la rentrée 2025, sous le prétexte d'une baisse démographique, mais pour la vraie raison de sévères économies budgétaires. Un collectif de parents, d'enseignants et d'habitants s'est alors créé pour organiser la riposte : rassemblement à plus de 200 personnes en mars ; pétition et occupation de l'école en avril ; chanson, chorale et clip vidéo en mai. Les écoliers étaient également de la partie, notamment lors de l'occupation d'un rond-point

de la commune avec leurs Playmobils ! Lors de l'audience rapidement accordée par le directeur académique, celui-ci a maintenu sa décision et a même dit qu'il

était insensible au rapport de force. Mal lui en a pris car il a ainsi incité toutes les enseignantes à faire grève début juin, suivies de près par leurs collègues d'une

école voisine nantaise, classée éducation prioritaire. Le collectif a aussi continué à faire tache d'huile en s'alliant à une école rurale du département, également en lutte.

Fin juin, le rectorat a finalement annulé sans discussion les fermetures de classe prévues à Indre et au Temple-de-Bretagne, et a reporté à la rentrée de septembre sa décision concernant l'école du quartier Nantes-Bellevue.

De nombreux parents et enseignants sont contents d'avoir défendu leurs droits et conscients que ce mouvement sera un acquis précieux pour d'autres combats.

Correspondant LO



— ÉCOLE JULES FERRY - BASSE-INDRE 2025 —

Michelin : le grand saigneur se prétend grand seigneur

Alors que les ouvriers des usines de Cholet et Vannes sont dans l'attente de leur lettre de licenciement, la direction de Michelin communique sur la façon dont elle prétend « revitaliser » l'économie de ces deux villes, où respectivement 955 et 300 emplois auront disparu avant fin 2025.

À La Roche-sur-Yon, lors de la fermeture de l'usine en 2020, Michelin avait tenu le même discours. Certes, le patron avait rayé d'un trait de plume 613 emplois, mais 635 auraient été créés ensuite « grâce » aux 3,7 millions injectés par Michelin dans l'économie locale. Mais il y a plus d'un hic dans ce conte de fées...

Les millions que le groupe se vante d'offrir ne viennent pas des poches de généreux actionnaires. Ils ne représentent qu'une infime partie des dizaines de millions touchés au fil des

ans par Michelin en aides publiques, que ce soit sous la forme d'exonérations de cotisations sociales ou de subventions directes de l'État et des collectivités territoriales.

De plus, si créations d'emplois il y a eu à La Roche-sur-Yon, elles ont peu concerné les licenciés, et les emplois en question n'ont été ni forcément en CDI, ni forcément au même salaire. Quant aux 20 hectares du site de l'ancienne usine, ils ont été rachetés par l'agglomération pour 9 millions d'euros, en vue d'en faire un « pôle d'innovation industrielle »...

mais pour l'heure, il reste en friche. Il n'y a rien de très innovant dans ce processus où l'argent public est versé sans compter pour faire mine de réparer les dégâts causés par un profiteur privé.

À Cholet comme à Vannes, c'est avec les mêmes ficelles, et la même complicité de l'État, que Michelin essaye de masquer son œuvre de destruction sociale. Dans les deux villes, de prétendues « conventions de revitalisation » stipulent que la collaboration entre Michelin et les pouvoirs publics va faire sortir de terre plus d'emplois qu'il n'en a liquidés. Mais dès qu'on lit entre les lignes, on comprend que le grand gagnant de l'opération sera le patronat, grand et petit.

Ainsi, toute entreprise qui embauchera un ex-salarié



Rassemblement du 4 mars 2025.

Michelin se verra octroyer par Michelin une subvention de 5 000 à 10 000 euros par emploi créé, et des prêts à taux bonifié de 10 000 euros. Et comme les travailleurs de Cholet et Vannes l'ont vu de leurs yeux ces derniers mois, leur « retour vers l'emploi » est vu comme un marché juteux par bien des rapaces, depuis les agences d'interim jusqu'aux innombrables officines de formation ou de reconversion professionnelle.

Les préfets et les journalistes les plus complaisants ont beau chanter les louanges du licencié Michelin, la réalité des fermetures d'usines signifie à chaque fois des vies plus dures, et parfois la plongée

dans la misère, pour les travailleurs mis au rebut et leurs familles. Dans sa recherche du profit à tout prix, Michelin vient de céder ses deux usines sri-lankaises au groupe indien CEAT, sans aucune garantie sur l'emploi pour ses ex-salariés. Au Canada, il vient de se débarrasser de la marque Camso. Et il va fermer l'usine de Querétaro, au Mexique avant la fin de l'année : 500 travailleurs à la porte.

Alors, il y en a assez de la poudre aux yeux et des discours autosatisfaisants ! À Michelin comme ailleurs, il faut prendre sur les profits pour maintenir emplois et salaires.

Correspondant LO

Industrie d'armement : les profits de la guerre

La Direction générale de l'armement (DGA), service du ministère des Armées chargé de piloter l'industrie militaire en France, vient d'annoncer la création d'un « club des investisseurs » destiné à financer l'accélération du réarmement.

Il s'agit d'un groupe de 80 fonds de « private equity », c'est-à-dire investissant dans des entreprises non cotées en Bourse, que les services de l'État ont démarchés ces derniers mois. Ils leur promettent des conseils de placement sur mesure, en échange d'un engagement à investir durablement dans la Base industrielle et technologique de défense (BITD), c'est-à-dire dans la production de matériel militaire.

En effet, cette BITD compte neuf grands groupes comme Thales, MBDA, Naval

Group ou encore Nexter, qui n'ont aucun problème à attirer des capitaux étant donné leur rentabilité exceptionnelle. Mais elle repose aussi sur l'activité de 4 500 entreprises start-up, PME et ETI (Entreprises de taille intermédiaire, comptant entre 250 et 4 999 salariés), sous-traitantes des grands groupes et fabricantes de matériel militaire très spécialisé. Or, selon un audit publié en mars par la DGA, ces entreprises de la BITD auront besoin de 5 à 7 milliards d'euros de capitaux supplémentaires pour

répondre à la hausse des commandes militaires, de 17,5 milliards d'euros d'ici 2030, prévue par la dernière loi de programmation militaire. Elles seraient trop petites pour négocier efficacement auprès des banques et fonds d'investissements et manqueraient de capitaux pour se développer.

L'État vient donc à la rescousse. D'une part, il mobilise l'argent public, avec 1,7 milliard d'euros d'investissements directs annoncés en mars par le ministre de l'Économie. D'autre part, il cherche à drainer les économies de la petite et moyenne bourgeoisie, en créant un livret d'épargne destiné aux investissements militaires et accessible à partir de 500 euros. Mais cela ne

suffit pas et, en créant ce nouveau club, il joue directement les intermédiaires entre les entreprises de la BITD et le secteur financier.

Pour les travailleurs, cette course à l'armement ne peut faire que des perdants : ceux du secteur militaire,

qui subissent aujourd'hui une aggravation de l'exploitation pour leur faire produire plus et plus vite, et tous les autres le jour où l'État les enverra combattre avec ces mêmes armes entre les mains.

Claire Dunois



Société générale : une fraude après l'autre

Le 24 et le 25 juin, les locaux de la Société générale ont été perquisitionnés par le Parquet national financier (PNF), qui soupçonne la banque d'avoir aidé de grandes entreprises françaises à échapper au fisc.

La Société générale aurait aidé ces entreprises à créer des filiales basées

au Luxembourg ; celles-ci accordaient des prêts fictifs aux sociétés mères et leur facturaient des intérêts, ce qui permettait de diminuer artificiellement le montant de leurs bénéfices, donc celui de leurs impôts. D'après le journal *Libération*, ce système était en place depuis 2009, et AXA et Lactalis

en auraient largement profité.

Le jour même de la perquisition, des sénateurs interpellaient Bayrou au sujet de l'interdiction d'un autre moyen de frauder le fisc, baptisé « cum-cum », pour lequel la Société générale est déjà sous le coup d'une enquête.

La banque rachetait

temporairement leurs actions à des actionnaires étrangers d'entreprises françaises, en échange d'une commission, pour leur permettre d'échapper à l'impôt sur les dividendes. La loi de finances 2025 est censée empêcher cette pratique, mais le gouvernement a prévu des exceptions

qui, d'après les sénateurs, permettent encore des échappatoires.

La longue liste des scandales de fraude fiscale ne risque pas de s'arrêter là : dans ce domaine, l'imagination des dirigeants des banques et des grands groupes capitalistes est inépuisable.

C. D.

Renault – Batilly : les travailleurs de la maintenance réagissent

À l'usine Renault Sovab de Batilly, en Meurthe-et-Moselle, où sont produits les Masters, la direction avait déjà licencié, en mars, 700 travailleurs intérimaires en production. Elle s'attaque maintenant aux travailleurs de la maintenance.

Le projet de réorganisation de la maintenance était dans les tiroirs depuis plusieurs années. Il y a quelques semaines, la direction a annoncé la couleur. La nouvelle organisation se traduirait par des pertes de salaire allant de 73 euros brut pour les maintenanciers en 3x8, à plus de 1 000 euros brut pour ceux du VSD (vendredi-samedi-dimanche). Tous les VSD seraient contraints de passer

en SD (samedi-dimanche en 2 x 12 heures).

En plus de cela, neuf postes sur une centaine seraient supprimés, ce qui va encore dégrader les conditions de travail. La direction voudrait imposer que, en cas de samedis travaillés en production, le travail du matin soit assuré par l'équipe de maintenance en 3x8. Par conséquent, l'équipe de VSD serait contrainte de travailler le samedi de midi à

minuit !

L'objectif de Renault est clair : économiser un million d'euros par an... sur les salaires et les conditions de travail. Mais ce projet ne passe pas comme une lettre à la poste : une pétition exprimant le refus de ce recul a été signée par plus de la moitié de la centaine de maintenanciers, dont 70 en 3x8 et 30 en VSD.

En tôlerie, l'équipe du VSD s'est réunie durant trois samedis pour discuter de ce projet révoltant et organiser la riposte. Vendredi 20 juin à 5 h 20, une quinzaine de travailleurs, majoritairement des techniciens



du VSD de la tôlerie, ont débrayé et sont allés remettre la pétition au directeur. Affirmant que « *le monde d'avant est fini* », celui-ci a tenté en vain d'intimider les grévistes qui lui ont dit ses quatre vérités. Pas question de perdre un euro ont-ils affirmé, rappelant le 1,4 milliard d'euros empoché par les actionnaires ainsi que les 13 millions d'euros gagnés par le directeur général Luca De Meo qui vient d'annoncer sa démission.

Ces travailleurs ont raison de refuser la

réorganisation. La direction s'en prend à tous, même si c'est les uns après les autres et mène la même politique au niveau du groupe Renault. Récemment, des débrayages ont aussi eu lieu dans les usines Renault de Douai et Maubeuge.

Ce sont les travailleurs qui fabriquent les voitures et leur nombre est leur force. Contrairement à ce que voudraient faire croire les patrons, la force est du côté des travailleurs, à condition qu'ils s'en servent.

Correspondant LO

La Poste Paris Brune : contre les suppressions d'emplois

Les 400 postiers de Paris Brune qui regroupent trois arrondissements (le 5^e, le 13^e et le 14^e) sont confrontés au rouleau compresseur des suppressions d'emplois et aux attaques sur leurs conditions de travail.

Un groupe de chauffeurs a décidé de ne pas se laisser faire en s'adressant à l'ensemble des collègues de tous les services. Jeudi 26 juin, plusieurs dizaines de postiers se sont rassemblés à 6 heures du matin sur le boulevard Brune pour une prise de parole dénonçant une nouvelle réorganisation qui vise à supprimer une

trentaine d'emplois sur le centre.

Depuis des mois, les chauffeurs du 14^e discutent entre eux du vol de douze jours de repos, conséquence de la suppression de trois lignes dans leur service. Ils n'ont de cesse de faire des délégations chez le directeur pour exiger le maintien de leurs repos de cycle

et exprimer leur mécontentement face aux réorganisations subies tous les deux ans, et ces délégations ont commencé à faire discuter aussi les autres services.

Le 5 juin, ce groupe de chauffeurs a décidé de se mettre en grève. La direction a réagi en faisant appel à des facteurs d'un « *centre d'entraide* ». Mais au lieu de briser le moral, cela a renforcé la détermination. Les chauffeurs du 14^e ont compris qu'il fallait briser les frontières artificielles que crée la direction entre les services des

trois arrondissements : les facteurs, les chauffeurs du 5^e et du 13^e, les préparateurs de tournées, les agents de cabine... en s'adressant à tous. Le 12 juin au matin, un premier rassemblement s'est tenu avec une vingtaine de collègues. Puis une pétition sans sigle syndical, et signée « *Postiers en colère* » a circulé en rappelant les intérêts communs de tous, embauchés comme intérimaires. Cela a permis de constater que le mécontentement est bien général. Pour essayer d'éteindre la contestation,

la direction a commencé à faire des petites concessions aux chauffeurs du 14^e.

Mais cela n'a pas suffi, et le 26 juin, au rassemblement préparé par les chauffeurs eux-mêmes, le nombre de participants était le double que celui du 12 juin. Les postiers de Brune se sont donné rendez-vous à la rentrée pour amplifier la mobilisation contre la réorganisation prévue au mois d'octobre. C'est en s'applaudissant qu'ils ont pris leur service, en se sentant renforcés.

Correspondant LO

Télétravail : la remise en cause ne passe pas

Après ceux de la Société Générale le 27 juin, c'était au tour des travailleurs de Free d'être appelés à la grève le 1^{er} juillet pour la même raison : la décision de la direction d'imposer une diminution du nombre de jours de télétravail.

Le télétravail a été généralisé dans le secteur tertiaire depuis la période du Covid. Cela a permis de maintenir l'activité pour les entreprises et même d'augmenter la productivité. La direction d'Orange a évalué ce gain à 10 %. Il est probable que le patronat n'envisage pas d'y renoncer complètement, d'autant que le télétravail a aussi permis des économies sur l'immobilier par la réduction des mètres carrés utilisés en mettant en place le « *flex office* ». Par exemple

on ne compte que six postes de travail pour dix salariés chez AXA.

À la Société Générale, la direction voudrait réduire le télétravail de deux à une seule journée par semaine, chez Free de huit à six jours par mois avec interdiction de prendre deux jours consécutifs et pas plus de deux vendredis par mois. Axa France commence à parler de le réduire de trois à deux jours par semaine.

Jusque dans les détails, la volonté patronale d'avoir la main sur l'organisation

personnelle des salariés est manifeste. Le télétravail est de la télé-exploitation, et même à distance, les managers disposent d'outils informatiques pour contrôler le temps de travail

des téléconseillers par exemple. De leur côté, une partie des travailleurs se sont adaptés en y trouvant quelques avantages, en premier lieu pour économiser les temps de transport,

et ont organisé leur vie en intégrant le télétravail.

Voilà donc maintenant qu'après l'avoir développé, les directions changent d'avis. Les travailleurs devraient donc de nouveau s'adapter ? Comme l'ont dit des grévistes de la Société générale, « *ils nous prennent pour des pions. Pendant toutes ces années de télétravail, ils ont augmenté leurs profits. Pour les salaires, il n'y a pas eu d'augmentation générale. Et maintenant, ils s'attaquent au télétravail car cela ne leur va plus. Il y en a assez !* ».

Alors, ceux qui font grève ont raison de dire que c'est à eux de décider !

Correspondant LO



Transports en commun: dans la fournaise

En Île-de-France, comme dans de nombreuses autres régions, les conditions des transports collectifs, déjà difficiles en temps normal, deviennent catastrophiques en période de canicule.

Les températures dans les véhicules peuvent devenir extrêmes quand le matériel n'est pas à la hauteur. Et alors que le réchauffement climatique est connu depuis plusieurs décennies, les investissements n'ont pas suivi.

La RATP ne commandait pas de bus climatisés jusqu'en 2020, estimant que les coûts de maintenance et de personnel, par exemple pour remplacer les filtres, n'étaient pas justifiés pour quelques jours de chaleur par an. Il a fallu la protestation d'usagers pour imposer un calendrier. Mais celui-ci s'étale jusqu'en 2035. Et d'après ses propres chiffres, seuls 40 % du parc sont

actuellement climatisés. Par exemple, la ligne Trans-Val-de-Marne (TVM), vantée par la RATP comme la plus fréquentée d'Europe, ne l'est pas. Elle dispose d'une ventilation qui, faute d'entretien, dysfonctionne souvent.

De plus, climatisation ne veut pas dire température souhaitée. Car, dans le parc de bus électriques, la climatisation est volontairement limitée afin d'économiser les batteries...

Dans le métro, la climatisation n'est pas installée, seule existe une « ventilation réfrigérée » qui diminue de quelques degrés la température des rames. Mais seules les lignes 1, 2, 5, 9, 11 et 14 et en partie la 6 en sont équi-

pées. Sur les autres lignes, en cas de forte chaleur, les rames deviennent des fours, où s'entassent les voyageurs. Nombre de travailleurs font donc des détours pour éviter des conditions insupportables de transport. Et les fontaines à eau sont installées au compte-gouttes dans les stations. Il faut acheter au prix fort des petites bouteilles dans les distributeurs automatiques. C'est en catastrophe, mais en convoquant les médias, que la RATP, et la SNCF, ont organisé le 1^{er} juillet des distributions de bouteilles.

Le réseau des trains et RER est bien souvent aussi défaillant. Par exemple seuls 30 % des rames de la ligne C du RER sont réfrigérées et 20 % de celles de la ligne D. La SNCF garantit que le matériel doit être renouvelé. Mais, dans le cas de la ligne



CABIN GRUIET RADIO FRANCE

D par exemple, le retard est déjà de 18 mois.

À cela s'ajoutent les dysfonctionnements du réseau, en particulier des caténaires hors d'âge, dont le remplacement a bien trop tardé pour des raisons d'économies, et qui peuvent défaillir en cas de forte chaleur, interrompant le trafic.

La RATP et la SNCF semblent mettre un point d'honneur à faire suer les voyageurs.

Christian Bernac

Hôpital de Laval – Mayenne: un premier recul de la direction

Vendredi 27 juin, les travailleurs de l'hôpital de Laval étaient en grève pour protester contre la suppression programmée de 57 postes et la fermeture d'un service de séjour long en psychiatrie.

Le conseil de surveillance devait se tenir ce jour-là, et le personnel de l'hôpital était bien décidé à faire annuler cette réunion qui devait se prononcer sur des mesures néfastes pour tous.

Dès la veille en fin d'après-midi, des soignants avaient organisé un campement devant l'hôpital pour attirer l'attention de la population. Des agriculteurs étaient passés les soutenir.



Mobilisation à l'hôpital de Laval, vendredi 27 juin.

Le 27, à 8 heures, près de 300 grévistes ont envahi la salle pour empêcher la réunion. En même temps, devant l'hôpital, des usagers mais aussi des militants venus du Mans, d'Angers, de Saint-Nazaire, de l'Orne, de Rennes, de Nantes étaient rassemblés en soutien.

L'annonce, la deuxième semaine de juin, de la fermeture d'un service de séjour long en psychiatrie, avait mis le feu aux poudres. Dès vendredi 13 juin, 150 soignants s'étaient mobilisés et, mardi 17, à l'appel des syndicats, une assemblée générale réunissait près de 400 personnes et proposait la mobilisation du 27 juin.

Suite à la perturbation de la réunion du conseil de surveillance, la direction a annoncé le gel des suppressions de postes et ajouté que

le service de séjour long ne fermera pas au 1^{er} juillet. Pour les soignants mobilisés, dont c'était parfois la première grève, c'est une petite victoire.

Mais chacun comprend que le gel de ce « plan social », comme l'ont appelé les soignants, ne veut pas dire que cette idée a été abandonnée par les dirigeants. Dès lundi 30, ils étaient de nouveau mobilisés : 400 personnes se sont retrouvées pour un nouveau rassemblement devant l'hôpital, avec musique et chansons revendicatives.

S'il n'y a pas d'autres annonces néfastes durant l'été, ils se retrouveront le 16 septembre devant l'ARS (Agence régionale de santé) à Nantes pour exiger les moyens de travailler correctement.

Correspondant LO

CHU – Angers: chaleur et cynisme

À Saint-Nicolas, Ehpad du CHU d'Angers, la direction s'est exprimée dans la presse à propos des futurs travaux de rénovation. En revanche, elle a négligé de parler des moyens de lutter contre la chaleur. Et pour cause :

malgré un manque de personnel chronique, elle n'a prévu aucun renfort « canicule ».

À défaut de l'avenir radieux dont la direction se vante, le présent est abominable : il fait 30° dans les chambres mais,

par manque d'effectif, les douches sont du domaine du rêve. Les ventilateurs anémiés se mettent sur « pause ». Les salariés sont trop peu nombreux pour faire boire suffisamment les résidents ou les conduire en salle

rafraîchie. C'est insoutenable aussi bien pour les travailleurs que pour les résidents.

Tandis que tous commencent à bouillir, la direction et le cadre restent de glace.

Correspondant LO

Dans les bulletins Lutte ouvrière



Rien que de l'eau!

Il y a 15 jours, les collègues de la blanchisserie ont stoppé le travail: il faisait près de 40° et la direction avait refusé le changement d'horaire demandé à cause de la chaleur et ne voulait pas fournir des bouteilles d'eau.

Comme la seule préoccupation de la direction est « la production », elle a été contrainte de céder rapidement devant la détermination des collègues. Crise d'autorité d'une direction enfermée dans sa tour d'ivoire? Ou bien juste de la bêtise? Et cela pour quelques bouteilles d'eau!

Hôpital Angers

Y a de l'a-bus

À 33° dehors, on dépasse les 40° dans le bus. Or cela fait un moment qu'on dépasse 33° en journée.

« Vous avez mis le chauffage? » demandent des voyageurs... Non, on a mis la spéciale RATP: « air pulsé » aussi appelé « clim sans clim ».

Et n'oubliez pas de valider, sinon c'est 70 euros.

RATP Dépôt de bus Thiais

Trop chaud pour bosser

Avec les fortes chaleurs, le travail est encore plus pénible, et les mesures prises par la direction sont dérisoires.

Des pauses supplémentaires, du personnel en nombre suffisant, des réductions du temps de travail: voilà ce qu'il faut.

SNCF Orléans Les Aubrais

Pression patronale

Avec les températures de canicule, il est remonté qu'au moins deux camarades ont fait un malaise au volant alors qu'ils conduisaient un bus sans clim, à la RATP et à Lyon.

Les patrons se moquent de notre santé, ça, ce n'est pas un scoop.

Et que l'on conduise un bus plein de voyageurs, ça ne les inquiète pas.

RATP Bus Montrouge Massy

Il fait trop chaud pour travailler

Au Delivery, la plupart du temps, la clim ne marche pas dans les avions, le matériel est trop souvent défaillant.

Aussi, dans la soute 1, mercredi 18, il faisait au moins 50°C. Et en plus, la direction ne nous avait pas approvisionnés en bouteilles d'eau.

Transpirer au sauna avec des potes, oui! Pas à l'usine!

À tous les travailleurs des sites Airbus

Direction des routes : insécurité pour les agents

Ces derniers jours, on a pu voir sur les panneaux lumineux des voies rapides gérées par l'État, et même sur ceux d'autoroutes privées, un message d'hommage à Kilian, un jeune agent des routes de 24 ans, employé par la DIR (direction interdépartementale des routes).

Il a été tué le 24 juin, percuté par un fourgon alors qu'il travaillait sur la RN 154, dans l'Eure. Après un autre accident mortel qui a emporté il y a un mois un agent sur une voie rapide d'Île-de-France, l'émotion est grande parmi les agents des routes.

Kilian intervenait avec son équipe pour assurer la sécurité suite à l'accident d'un camion, et aussi sur un

véhicule en panne. Normalement, deux équipes différentes auraient dû être envoyées, mais une seule équipe a dû s'occuper des deux problèmes, faute d'effectifs suffisants.

Au cours de ces cinq dernières années, pas moins de huit agents ont trouvé la mort au travail dans les DIR du pays, sans compter les très nombreux blessés. Ce n'est ni le hasard, ni la fatalité.

D'après la CGT, en près de vingt ans d'existence, les DIR ont vu leurs effectifs réduits de 15 %, alors que le travail au milieu de la circulation automobile est très dangereux. Mais, l'État préfère rejeter systématiquement la faute sur les usagers de la route. Toujours d'après le syndicat, « un balisage bâclé faute de temps, une protection insuffisante faute de moyens sont de la responsabilité de l'employeur et représentent un risque parfois grave pour les usagers eux-mêmes ! »

Face à ces situations dangereuses, des centaines d'agents, dans toutes les



CAPTURE FACEBOOK

DIR, ont exercé leur droit de retrait, malgré les réticences de certaines directions comme celle de la DIR

Centre-Est, qui menaçait de retirer un jour de grève du salaire.

Correspondant LO

Morts au travail : les jeunes en première ligne

Après la mort d'un apprenti de 15 ans fin avril, puis d'un lycéen de bac pro de 17 ans, c'est un élève de seconde de 16 ans, en stage d'observation, qui a été gravement blessé le 17 juin lors de la chute d'une palette de marchandises dans le magasin Gifi où il effectuait son stage. Il est mort le lendemain.

Que des jeunes meurent en stage est insupportable. C'est le reflet de la dégradation des conditions de travail qui fait que le nombre d'accidents du travail augmente. Les services de l'État ne prennent même

pas la peine de recenser le nombre d'accidents mortels. Le dernier rapport de la Caisse d'assurance maladie des salariés du secteur privé date de 2023 et dénombrait 1 287 morts tous sinistres confondus

(759 accidents du travail, 332 accidents de trajet et 196 décès du fait de maladies professionnelles). Et ce chiffre ne prend pas en compte le secteur public.

Des jeunes, voire des très jeunes, sont envoyés dans les entreprises en principe pour leur formation. Mais, dans ces conditions, c'est les exposer à ces dangers, d'autant qu'ils sont les plus vulnérables : les moins de 20 ans ont

ainsi trois fois plus d'accidents que leurs aînés. Or le gouvernement n'a eu de cesse de multiplier les contrats d'apprentissage et les périodes de stage en entreprise, tout en assouplissant les règles d'encadrement des jeunes. Entre 2018 et 2023, le nombre d'apprentis a doublé (plus d'un million).

L'opération est tout bénéfice pour les patrons, qui non seulement bénéficient

d'aides de l'État mais paient ces apprentis au lance-pierre et n'ont pas plus de respect pour les jeunes qu'on leur livre que pour le reste de leurs travailleurs.

C'est cette domination patronale qu'il faut battre en brèche pour que les travailleurs, quel que soit leur âge, ne soient plus de la chair à profits.

Aline Urbain

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie Lutte ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Polynésie française : les méfaits d'une puissance nucléaire

Alors que les grandes puissances ont estimé juste de bombarder la population iranienne au prétexte du danger nucléaire représenté par son gouvernement, le scandale des essais nucléaires français en Polynésie refait surface. Là aussi, « l'ennemi principal est dans notre propre pays ».

Presque soixante ans après le début des essais nucléaires en Polynésie française, une commission parlementaire vient enfin d'admettre qu'à Paris, les différents gouvernements ont menti sciemment, et choisi de faire ces essais en en connaissant les conséquences catastrophiques.

Dès le début des années 1960, pour que cette puissance de second ordre qu'est la France puisse avoir la bombe atomique, de Gaulle fit effectuer des essais nucléaires, bien sûr jamais sur le sol français. Cela commença en Algérie, et quand celle-ci arracha son indépendance en 1962, l'idée surgit d'aller polluer

les populations des atolls polynésiens. Entre 1966 et 1996, 193 essais eurent lieu à proximité de Tahiti. Les autorités coloniales réquisitionnèrent des îles, dont celle de Mururoa, pour en faire la base du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), sans prévenir la population, sans chercher à la protéger de la radioactivité. Elles mentirent même consciemment sur les effets et refusèrent de déplacer les populations pour éviter tout risque de contestation.

Quarante-six essais eurent lieu en plein air. Chacun était affublé d'un joli nom d'étoile. Mais chacun répandait des doses de radioactivité immenses à

travers des nuages portés au gré des vents. Des enquêtes ont prouvé que l'intégralité de la population polynésienne, soit 120 000 personnes, fut contaminée. Mais tout cela fut étouffé sous un grand mensonge gouvernemental : il n'y avait aucun danger et les populations devaient plutôt être redevables à la France d'apporter autant d'activité économique dans ces confins.

Seulement, le prix à payer pour ce cadeau empoisonné fut très lourd. Des milliers de personnes développèrent des cancers au fil des décennies. Dans cette colonie française connue pour le tourisme de luxe, la population autochtone est maintenue dans la pauvreté. La moitié n'a pas accès aux soins et aux informations nécessaires, et l'État fit tout pour limiter les indemnités de victimes. Lorsque, en 2021, des journalistes finirent par dévoiler l'ensemble de la catastrophe dans un livre, *Toxique*, le gouvernement déboursa des dizaines de milliers d'euros pour démentir et essayer d'étouffer le scandale sous des



avalanches de chiffres et de mesures truqués, afin de cacher que la contamination était équivalente à celles d'Hiroshima, de Tchernobyl ou de Fukushima.

L'État français a menti aussi bien aux populations locales qu'aux militaires et aux techniciens envoyés sur place. Des milliers de morts ou de malades de cancer en sont la conséquence. Mais le comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires n'a reçu que 328 requêtes, dont 239 provenant de Polynésiens. Sur ce chiffre, déjà bien faible, seules 89 personnes

ont bénéficié d'une offre d'indemnisation.

En 2021, Macron avait tenté d'atténuer le ressentiment en admettant « une dette » de la France, tout en refusant de présenter des excuses et en essayant d'alléguer de la méconnaissance des autorités à l'époque. Cette fois la commission d'enquête se voit obligée d'évoquer une « demande de pardon de la part de la France »... ce qui ne ramènerait aucune vie et ne soignerait aucun malade, sans coûter bien cher aux autorités.

Marion Ajar

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Yonne

Jeudi 3 juillet : Sens
Vendredi 4 juillet :
Montbard / Avallon
Samedi 5 juillet :
Montbard / Avallon

Franche-Comté

Jeudi 3 juillet : Vesoul
Vendredi 4 juillet :
Pontarlier
Samedi 5 juillet :
Besançon

Marne-Ardennes

Lundi 7 juillet : Épernay
Mardi 8 juillet :
Châlons-en-Champagne
Mercredi 9 juillet : Reims
Jeudi 10 juillet :
Charleville-Mézières
Vendredi 11 juillet : Sedan
Samedi 12 juillet : Sedan /
Charleville-Mézières

Pyrénées

Lundi 7 juillet :
Saint-Jean-de-Luz
Mardi 8 juillet :
Saint-Jean-de-Luz
Mercredi 9 juillet : Pau
Jeudi 10 juillet : Tarbes
Vendredi 11 juillet :
Tarbes
Samedi 12 juillet : Pau

Savoie

Lundi 7 juillet : Annecy



Mardi 8 juillet :
Chambéry / Aix-les-Bains
Mercredi 9 juillet :
Annecy

Jeudi 10 juillet :
Albertville / Rumilly
Vendredi 11 juillet :
Chambéry
Samedi 12 juillet :
Chambéry /
Saint-Jean-de-Maurienne

Provence-Gard

Lundi 7 juillet : Nîmes
Mardi 8 juillet : Alès
Mercredi 9 juillet : Arles
Jeudi 10 juillet : Alès
Vendredi 11 juillet :
Nîmes

Allier-Puy-de-Dôme

Lundi 7 juillet : Vichy
Mardi 8 juillet :
Clermont-Ferrand
Mercredi 9 juillet :
Montluçon
Jeudi 10 juillet : Riom
Vendredi 11 juillet :
Cournon-d'Auvergne
Samedi 12 juillet : Riom

“Taxation mondiale” : beaucoup de bruit pour rien

Le G7, qui regroupe sept pays parmi les plus riches de la planète, vient d'exempter les entreprises américaines de la taxation de 15 % sur les bénéfices des sociétés adoptée en 2021 par 140 États.

Le principe d'une taxation mondiale avait été présenté à l'époque par les signataires de l'accord comme un grand progrès pour la justice fiscale : aucune multinationale n'allait désormais échapper à un impôt minimal sur les bénéfices de 15 %. Selon l'OCDE, le groupement d'États dans le cadre duquel s'est négocié l'accord, cette taxe devrait rapporter entre 155 et 192 milliards de dollars de recettes fiscales par an, à l'échelle mondiale. Même si cela avait été vrai, cela aurait été encore dérisoire par rapport aux profits des multinationales, et c'était une goutte d'eau par rapport à l'océan d'impôts payés par les classes populaires chaque année dans le monde. Mais, de toute façon,

les signataires ne se sont pas pressés pour mettre en place cette mesure.

En effet, la décision n'est entrée en vigueur que le 1^{er} janvier 2024 dans l'Union européenne, au Royaume-Uni, au Japon et au Canada, et elle n'a jamais été appliquée aux États-Unis. Déjà sous la présidence de Biden, le Congrès américain avait refusé de la ratifier ; Trump a clarifié les choses en annonçant dès son entrée en fonction que les États-Unis se retireraient de l'accord.

Mais la reculade décidée par le G7 va plus loin : non seulement les États-Unis n'appliqueront pas la taxe sur leur territoire mais les multinationales américaines en seront exemptées aussi dans le reste du monde. Selon l'un des

négoceurs de l'accord de 2021, « c'est un passe-droit accordé aux États-Unis. » En fait, c'est une nouvelle manifestation de la supériorité économique de la première puissance mondiale, qui lui permet d'imposer ses règles à toute la planète. Il a suffi que l'État américain menace d'instaurer un impôt supplémentaire sur les entreprises étrangères pour que le G7 crée ce régime d'exception. Car pour les multinationales européennes, britanniques ou encore canadiennes qui investissent aux États-Unis, il n'était pas question de risquer de s'y voir imposer des hausses d'impôts.

La taxation mondiale était présentée par ses défenseurs comme un moyen de contrôler les multinationales ; sans surprise, elles n'ont en fait jamais cessé de faire la loi, tant en Europe qu'aux États-Unis.

Claire Dunois